



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 17
Voix défavorables : 0
Abstentions : 7

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 24/03/2026

DELIBERATION n° CEVE – 2026 – 01 – AC- 001

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés de la faculté de d'administration et communication

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2026-01-DEVE-001 du CEVE du 24 mars 2026 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté d'administration et communication,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté d'administration et communication pour 2026-2027 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,



Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE AES-L1-L2_2026-2027
MCC-LICENCE AES-L1-L2-ACCES SANTE_2026-2027
MCC-LICENCE AES-L1-L2-L3-Vanuatu_presentiel_distanciel_2026-2027
MCC-LICENCE AES-L3-Grèce_2026-2027

MCC LICENCE AES PT Gouvernance des entreprises et territoires-L3 2026-27
MCC LICENCE AES PT Gouvernance des entreprises et territoires-L3 ACCES SANTE 2026-27
MCC-LICENCE AES PT Economie et Société-L3-2026-2027
MCC-LICENCE AES PT Economie et Société-L3-ACCES SANTE 2026-2027

Licences professionnelles

MCC-LIC PRO MGC PT CGEA-polyculture-grandes cultures-AUZEVILLE-2026-2027
MCC-LIC PRO-MGC PT CGEA-polyculture-elevage-RODEZ 2026-2027
MCC-LIC PRO APCGE PT Assistant du Paysagiste Concepteur 2026-2027
MCC-LIC PRO APCGE PT MGOEP 2026-2027

Masters

MCC MASTER AES Emploi Public- 2026-2027
MCC MASTER AES Gouvernance des entreprises 2026-2027
MCC-MASTER SES PT Ingénierie de la Transition des Territoires-M1-M2-2026-2027
MCC-MASTER AES PT GE-delocalise-Maroc 2026-2027
MCC-MASTER SES-M1-M2-Vanuatu_presentiel_distanciel_2026-2027

Diplôme d'université

MCC-DU-CPL3 AES-2026-2027

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE			
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
<p>L1 et L2 AES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le président sur avis du jury. 			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.			
Capitalisation/conservation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. 			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation 			
Note éliminatoire			
<p>L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.</p> <p>L'assiduité est obligatoire et contrôlée par l'enseignant chargé de TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant. - Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables. 			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</p>			

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p align="center">Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p align="center">relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	Accès Santé		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
L1 et L2 AES parcours Accès Santé : - Le redoublement est autorisé.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages /			
Autres modalités /			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.			
Capitalisation/conservation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. 			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE sont validées isolément ou par compensation, hors UE Santé. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation, Hors UE Santé. - L'UE Santé est validée séparément. 			
Note éliminatoire			
<p>L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et contrôlée par l'enseignant chargé de TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant. - Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables. 			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	parcours délocalisé au Vanuatu		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français ou Anglais			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement est autorisé pour les 3 années de Licence. Le triplement n'est pas autorisé.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Stage à effectuer selon la réglementation en vigueur au Vanuatu et suivant le calendrier universitaire applicable à l'Université Nationale du Vanuatu.			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
/			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les UE évaluées en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année			
Capitalisation/conservation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis. 			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE								Session unique			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (présentiel)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>													
UE	S1	UE1 Histoire contemporaine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S1	UE3 Comptabilité française et anglo-saxonne	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S1	UE4 Droit constitutionnel	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S1	UE5 Introduction aux grands systèmes de droit écrit	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S1	UE6 Mathématiques		15	2	2	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Ecrit	1:00
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>													
UE	S1	UE7 Langue française		21	2	2	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral/Ecrit	1:00
TOTAL SEMESTRE	S1		150	96											
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>													
UE	S2	UE8 Histoire du Pacifique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S2	UE10 Sociologie	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S2	UE11 Institutions internationales	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S2	UE12 Système juridique de common Law	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00
UE	S2	UE13 Mathématiques appliquées aux sciences économiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2			Ecrit	1:00
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>													
UE	S2	UE14 Techniques d'expression écrite		21	3	3	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Ecrit	1:00
TOTAL SEMESTRE	S2		180	81											
TOTAL ANNUEL	S2		330	177	60										

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE								Session unique			Seconde session/chance		Observation	
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (distanciel)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S1	UE1 Histoire contemporaine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE3 Comptabilité française et anglo-saxonne	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE4 Droit constitutionnel	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE5 Introduction aux grands systèmes de droit écrit	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE6 Mathématiques		15	2	2	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Ecrit	1:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S1	UE7 Langue française		21	2	2	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral/Ecrit	1:00	
TOTAL SEMESTRE	S1		150	96												
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S2	UE8 Histoire du Pacifique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE10 Sociologie	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE11 Institutions internationales	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE12 Système juridique de common Law	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE13 Mathématiques appliquées aux sciences économiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2			Ecrit	1:00	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S2	UE14 Techniques d'expression écrite		21	3	3	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Ecrit	1:00	
TOTAL SEMESTRE	S2		180	81												
TOTAL ANNUUEL	S2		330	177	60											

LICENCE 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session unique		Seconde session/chance		Observation	
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (présentiel)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature		Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S1	UE1 Droit administratif	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Droit des obligations contractuelles	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE3 Sciences économiques du Vanuatu	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE4 Droit du travail et GRH appliqué au Vanuatu	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE5 Fiscalité française et du Vanuatu	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S1	UE6 Techniques d'expression écrite		21	2	2	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Ecrit	1:00	
TOTAL SEMESTRE	S1		150	66												
Semestre	S2	SEMESTRE 4			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S2	UE7 Contrats d'affaires de common Law	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE8 Mathématiques appliquées aux sciences économiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE9 Sciences économiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE10 Géopolitique du Pacifique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE11 Economie de l'entreprise	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE12 Coutume et société	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S2	UE13 Français technique		21	3	3	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral / Ecrit	à déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
TOTAL SEMESTRE	S2		180	81												
TOTAL ANNUEL	S2		330	147	60											

LICENCE 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session unique			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (distanciel)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S1	UE1 Droit administratif	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Droit des obligations contractuelles	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE3 Sciences économiques du Vanuatu	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE4 Droit du travail et GRH appliqué au Vanuatu	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE5 Fiscalité française et du Vanuatu	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S1	UE6 Techniques d'expression écrite		21	2	2	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Ecrit	1:00	
TOTAL SEMESTRE	S1		150	66												
Semestre	S2	SEMESTRE 4			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S2	UE7 Contrats d'affaires de common Law	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE8 Mathématiques appliquées aux sciences économiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE9 Sciences économiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE10 Géopolitique du Pacifique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE11 Economie de l'entreprise	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE12 Coutume et société	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S2	UE13 Français technique		21	3	3	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral / Ecrit	à déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
TOTAL SEMESTRE	S2		180	81												
TOTAL ANNUEL	S2		330	147	60											

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										Session unique			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (présentiel)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3			30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>															
UE	S1	UE1 Droit foncier	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Techniques administratives et gestion de projets	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE3 Sciences économiques du Vanuatu	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE4 Finances publiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)</i>															
UE	S1	UE5 Informatique	15	30	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>															
UE	S1	UE6 Anglais		15	4	4	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral/Ecrit	1:00		
TOTAL SEMESTRE	S1		135	105													
Semestre	S2	SEMESTRE 4			30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>															
UE	S2	UE7 Droit international	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE8 Gestion financière	30	24	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE9 Marketing	30	21	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Sciences économiques	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>															
UE	S2	UE11 Anglais		15	4	4	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral / Ecrit	1:00		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (RNCP24427BC06)</i>															
UE	S2	UE12 Stage (Durée : 8 semaines)			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire / Soutenance				pas de session 2	
TOTAL SEMESTRE	S2		120	90													
TOTAL ANNUEL	S2		255	195	60												

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										Session unique			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (distanciel)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3			30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>															
UE	S1	UE1 Droit foncier	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Techniques administratives et gestion de projets	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE3 Sciences économiques du Vanuatu	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE4 Finances publiques	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)</i>															
UE	S1	UE5 Informatique	15	30	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>															
UE	S1	UE6 Anglais		15	4	4	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral/Ecrit	1:00		
TOTAL SEMESTRE	S1		135	105													
Semestre	S2	SEMESTRE 4			30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>															
UE	S2	UE7 Droit international	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE8 Gestion financière	30	24	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE9 Marketing	30	21	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Sciences économiques	30	15	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>															
UE	S2	UE11 Anglais		15	4	4	Oui	Oui	CC (Contrôle continu)		2			Oral / Ecrit	1:00		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (RNCP24427BC06)</i>															
UE	S2	UE12 Stage (Durée : 8 semaines)			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire / Soutenance				pas de session 2	
TOTAL SEMESTRE	S2		120	90													
TOTAL ANNUEL	S2		255	195	60												

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	parcours délocalisé en Grèce en partenariat avec Kollegio Nea Yorki - New York College SA		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Les enseignements sont dispensés en langue grecque et anglaise. Une unité d'enseignement au minimum fera l'objet d'un enseignement et d'une évaluation en langue anglaise.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le nombre de réinscriptions n'est pas limité.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
<ul style="list-style-type: none"> - Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. - Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE Anglais des affaires. - Condition d'assiduité aux cours magistraux : tout étudiant absent à plus de 20% des séances de CM d'une matière pourra être considéré comme "défaillant" par le jury de délibération des examens. 			
Seconde chance			
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Anglais des affaires) = report automatique des notes.			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année et d'une moyenne de 8/20 à chaque UE Anglais des affaires.			
Capitalisation/conservation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. 			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE (hors UE Anglais des affaires) sont validées isolément ou par compensation. - Les UE (hors UE Anglais des affaires) et les UE Anglais des affaires sont validées par compensation uniquement si la note aux UE Anglais des affaires est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 			
Note éliminatoire			
Note inférieure à 8/20 aux UE Anglais des affaires.			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			

LICENCE 3	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session 1	Seconde session/chance
Parcours-type	parcours délocalisé en Grèce en partenariat avec Kollegio Nea Yoriki - New York College SA									Contrôle Terminal	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Nature
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui			
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences techniques</i>									
UE	S1	UE1 Introduction au management aux ressources humaines		15	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S1	UE2 Marketing fondamental		30	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences disciplinaires</i>									
UE	S1	UE3 Stratégie des organisations	20		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S1	UE4 Droit commercial	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S1	UE5 Droit social	20		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S1	UE6 Contrôle de gestion	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S1	UE7 Macroéconomie	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>									
UE	S1	UE8 Anglais des affaires		26	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
TOTAL SEMESTRE	S1		130	71							

LICENCE 3	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session 1	Seconde session/chance
Parcours-type	parcours délocalisé en Grèce en partenariat avec Kollegio Nea Yorki - New York College SA									Contrôle Terminal	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Nature
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui			
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences techniques</i>									
UE	S2	UE9 Mathématiques		15	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE10 Statistiques		30	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE11 Business game level 3		20	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE12 Projet pédagogique et professionnel		0,5	1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences disciplinaires</i>									
UE	S2	UE13 Comptabilité des sociétés	20		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE14 Politique d'investissement	20		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE15 Microéconomie	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE16 Droit fiscal	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
UE	S2	UE17 Droit des sociétés	20		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>									
UE	S2	UE18 Anglais des affaires		20	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	Ecrit
TOTAL SEMESTRE	S2		120	85							
TOTAL ANNUEL	S2		250	156	60						

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		Année universitaire 2026-2027
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
PARCOURS TYPE	Economie et société		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
- Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu, la note obtenue est automatiquement reportée. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.			
Capitalisation/conservation			
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux.			
Compensation			
- Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation.			
Note éliminatoire			
L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD : - Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant. - Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables.			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		Année universitaire 2026-2027
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
PARCOURS TYPE	Economie et société - Accès Santé		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
- Le redoublement n'est pas autorisé.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu, la note obtenue est automatiquement reportée. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.			
Capitalisation/conservation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. 			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 			
Note éliminatoire			
<p>L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant. - Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables. 			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p align="center">Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p align="center">relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	Economie et société		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. 			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu, la note obtenue est automatiquement reportée. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.			
Capitalisation/conservation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. 			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 			
Note éliminatoire			
<p>L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.</p> <p>L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant. - Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables. 			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session 1			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		Economie et société									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux														
UE	S1	UE Macroéconomie 1	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE Microéconomie	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE Droit du travail	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE Sociologie des organisations	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	3:00	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE Techniques quantitatives		15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques														
UE	S1	UE Langues vivantes 1			4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais 1 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Choix	S2	<i>LV2 au choix :</i>														
Matière	S1	Espagnol 1 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S1	Espagnol initiation 1														
Matière	S1	Italien 1 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Matière	S1	Allemand 1 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S1	FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)														
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)														
UE	S1	UE Informatique (Excel / aide à la décision)	15	30					CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
Bloc	S1	Bloc d'enseignements de consolidation														
Choix	S1	<i>1 option au choix</i>														
UE	S1	UE Démographie	30						CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE Concepts fondamentaux de la sociologie	33													
Bloc	Annuel	Bloc de compétences informationnelles														
UE	Annuel	UE Compétences informationnelles		4,5					CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant l'année
TOTAL SEMESTRE	S1		168	109,5												
Semestre	S2	SEMESTRE 6			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux														
UE	S2	UE Macroéconomie 2	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE Histoire du droit du travail	30	13,5	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	3:00	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE Economie du travail	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Droit public économique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Innovations et sociétés	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Droit des institutions sociales	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Choix	S2	<i>choix d'une UE entre :</i>														
UE	S2	UE Econométrie appliquée	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE Droit international économique	30	15								Ecrit	3:00	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Informatique (Programmation)	15	30								Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session 1		Seconde session/chance		Observation	
Parcours-type		Economie et société									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques														
UE	S2	UE Langues vivantes 2			4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais 2 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Choix	S2	LV2 au choix (identique à la 2ème langue choisie au S1):														
Matière	S2	Espagnol 2 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Matière	S2	Espagnol initiation 2														
Matière	S2	Italien 2 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S2	Allemand 2 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S2	FLE 2 (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)														
Bloc	Annuel	Bloc de compétences informationnelles														
UE	Annuel	UE Compétences informationnelles		4,5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant l'année
TOTAL SEMESTRE	S2		210	93												
TOTAL ANNUEL	S2		378	202,5												

TYPE		LICENCE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	Economie et société - Accès Santé		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
- Le redoublement n'est pas autorisé.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<p>- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</p> <p>- Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu, la note obtenue est automatiquement reportée. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé.</p> <p>- Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</p>			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.			
Capitalisation/conservation			
<p>- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</p> <p>- Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis.</p> <p>- Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20.</p> <p>- Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux.</p>			
Compensation			
<p>- Les UE sont validées isolément ou par compensation.</p> <p>- Les semestres sont validés isolément ou par compensation.</p>			
Note éliminatoire			
<p>L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.</p> <p>L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD :</p> <p>- Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant.</p> <p>- Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables.</p>			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</p>			

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session 1			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		Economie et société - Accès Santé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S1	UE Macroéconomie 1	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE Microéconomie	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE Droit du travail	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE Sociologie des organisations	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	3:00	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE Techniques quantitatives		15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S1	UE Langues vivantes 1			4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais 1 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Choix	S2	<i>LV2 au choix :</i>														
Matière	S1	Espagnol 1 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S1	Espagnol initiation 1														
Matière	S1	Italien 1 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Matière	S1	Allemand 1 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S1	FLE 1 (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)														
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)</i>														
UE	S1	UE Informatique (Excel / aide à la décision)	15	30	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
Bloc	S1	<i>Bloc d'enseignements de consolidation</i>														
Choix	S1	<i>1 option au choix</i>														
UE	S1	UE Démographie	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S1	UE Concepts fondamentaux de la sociologie	33													
Bloc	Annuel	<i>Bloc de compétences informationnelles</i>														
UE	Annuel	UE Compétences informationnelles		4,5					CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant l'année
TOTAL SEMESTRE	S1		168	109,5												
Semestre	S2	SEMESTRE 6			30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	<i>Bloc d'enseignements fondamentaux</i>														
UE	S2	UE Macroéconomie 2	30	15	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE Histoire du droit du travail	30	13,5	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	3:00	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE Economie du travail	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Droit public économique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Innovations et sociétés	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Droit des institutions sociales	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Choix	S2	<i>choix d'une UE entre :</i>														
UE	S2	UE Économétrie appliquée	30	15	4	4	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 2	2	Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE Droit international économique	30	15								Ecrit	3:00	Ecrit	1:00	
UE	S2	UE Informatique (Programmation)	15	30								Ecrit	1:30	Ecrit	1:00	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences linguistiques</i>														
UE	S2	UE Langues vivantes 2			4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais 2 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session 1		Seconde session/chance		Observation	
Parcours-type		Economie et société - Accès Santé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Choix	S2	LV2 ou choix (identique à la 2ème langue choisie au S1):														
Matière	S2	Espagnol 2 niveau A1 à B2 et plus		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Matière	S2	Espagnol initiation 2														
Matière	S2	Italien 2 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S2	Allemand 2 niveau A1 à B2 et plus														
Matière	S2	FLE 2 (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)														
Bloc	Annuel	Bloc de compétences informationnelles														
UE	Annuel	UE Compétences informationnelles		4,5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant l'année
Bloc	S2	Bloc mineure santé														
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)			10											Enseignement et évaluation par UT3
TOTAL SEMESTRE	S2		210	93												
TOTAL ANNUEL	S2		378	202,5												

TYPE		LICENCE PROFESSIONNELLE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		Année universitaire 2026-2027
MENTION	MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET GESTION DES ENTITÉS AGRICOLES		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
PARCOURS TYPE	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures)		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Pour les étudiants en formation initiale (cf. Annexes)			
Autres modalités			
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> , en partenariat avec le CFPPA d'Auzeville . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué, donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
- Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire.			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
- Au sein des UE (excepté UE professionnalisation et projet tuteuré), la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation.			
Note éliminatoire			
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle			

TYPE		LICENCE PROFESSIONNELLE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET GESTION DES ENTITÉS AGRICOLES		
PARCOURS TYPE	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, élevage)		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Pour les étudiants en formation initiale (cf. Annexes)			
Autres modalités			
La formation est accessible en contrat d'alternance, en partenariat avec le Lycée agricole La Roque de Rodez . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Au sein des UE (excepté UE professionnalisation et projet tuteuré), la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 			
Note éliminatoire			
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle			

TYPE		LICENCE PROFESSIONNELLE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		Année universitaire 2027-2028
MENTION	AMÉNAGEMENT PAYSAGER CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
PARCOURS TYPE	Assistant du Paysagiste Concepteur (APC)		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Stage pour les étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : 14 semaines (env. 490 H)			
Autres modalités			
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chaque semestre, ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
<p>Au sein des UE 1 à 15, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire.</p> <p>Les UE semestrielles sont validées isolément ou par compensation dans chaque semestre.</p> <p>Les semestres se compensent entre-eux.</p> <p>Les UE annuelles 16 et 17 se compensent entre elles.</p>			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle			

TYPE		LICENCE PROFESSIONNELLE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	Année universitaire 2026-2027	
MENTION	AMÉNAGEMENT PAYSAGER CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.	
PARCOURS TYPE	Management, gestion, organisation des entreprises du paysage		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Stage pour les étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : 14 semaines (env. 490 H)			
Autres modalités			
La formation est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. 			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chaque semestre, ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
Au sein des UE 1 à 15, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. Les UE semestrielles sont validées isolément ou par compensation dans chaque semestre. Les semestres se compensent entre-eux. Les UE annuelles 16 et 17 se compensent entre elles.			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle			

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE		UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
PARCOURS TYPE		Emploi Public	
MODALITE MCC		Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français ou en anglais.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
Les 2 années du Master mention AES parcours-type Emploi public sont accessibles en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
/			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
En Master 1 :			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
En Master 2 :			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
- Les UE de cours sont validées isolément ou par compensation, hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
- Les UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE.			
- Les semestres sont validés isolément ou par compensation hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
Note éliminatoire			
En Master 1 :			
Note inférieure à 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).			
En Master 2 :			
Note inférieure à 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		Année universitaire 2026-2027 Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	Gouvernance des entreprises		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français ou en anglais.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
Le Master mention AES parcours Gouvernance des entreprises est accessible en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance pour Master 2.			
En Master 1, pour les étudiants de formation initiale, possibilité de substituer le stage ou le projet tuteuré par les modules "sensibilisation à l'esprit d'entreprendre" ou "valorisation de l'engagement associatif", organisés par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation, Insertion Professionnelle de l'université (SUIO-IP). Ces modules impliquent une assiduité à plusieurs ateliers et les étudiants seront évalués à l'issue (fiche « Mon engagement associatif » ou « Mon projet de création d'activité » issue de la plateforme PEC + interview d'un acteur associatif ou d'un entrepreneur).			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
/			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
En Master 1 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
En Master 2 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et - Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
- Les UE de cours sont validées isolément ou par compensation, hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA). - Les UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).			
Note éliminatoire			
En Master 1 : note inférieure à 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).			
En Master 2 : note inférieure à 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session unique			Observation	Travail personnel étudiant (estimation en heures de travail)
Parcours-type		Gouvernance des entreprises									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée (Max)		
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (Formation initiale et Formation continue)			30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCFP34081BC04)</i>													
UE	S2	UE Responsabilité sociétale et environnementale	18		4	4	Oui	Oui	CC (CC Intégral)		2	Oral/Ecrit	1:30		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCFP34081BC02)</i>													
UE	S2	UE Connaissance de l'environnement professionnel (au choix) (*)			8	8	Oui	Non							
Choix	S2	<i>Voie professionnelle</i>													
Professionnalisation	S2	Projet tuteuré		120	/	/			CT (Contrôle terminal)			Projet			
Professionnalisation	S2	ou Stage (minimum 2 mois)			/	/			CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			
Choix	S2	<i>Voie recherche</i>													
Recherche	S2	Mémoire de recherche			/	/			CT (Contrôle terminal)			Mémoire et soutenance			
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Assurer le développement de l'entreprise</i>													
UE	S2	UE Marketing	18		4	4	Oui	Oui	CC (CC Intégral)		2	Oral/Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Application Marketing	18		3	3	Oui	Oui	CC (CC Intégral)		2	Oral/Ecrit	1:30		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Gérer les ressources humaines de l'entreprise</i>													
UE	S2	UE Droit du travail	18		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Adaptabilité	18		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Management de l'entreprise	18		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
TOTAL SEMESTRE	S2		108												
TOTAL ANNUEL	S2		222	53											



MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session unique			Observation	Travail personnel étudiant (estimation en heures de travail)
Parcours-type		Gouvernance des entreprises									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée (Max)		
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (Formation en alternance)			30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)</i>													
UE	S2	UE Responsabilité sociétale et environnementale	18		4	4	Oui	Oui	CC (CC Intégral)		2	Oral/Ecrit	1:30		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)</i>													
UE	S2	UE Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)			8	8	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance		Evaluation du livret de l'alternant, du projet professionnel appliqué et soutenance.	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Assurer le développement de l'entreprise</i>													
UE	S2	UE Marketing	18		4	4	Oui	Oui	CC (CC Intégral)		2	Oral/Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Application Marketing	18		3	3	Oui	Oui	CC (CC Intégral)		2	Oral/Ecrit	1:30		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Gérer les ressources humaines de l'entreprise</i>													
UE	S2	UE Droit du travail	18		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Adaptabilité	18		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Management de l'entreprise	18		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
TOTAL SEMESTRE	S2		108												
TOTAL ANNUEL	S2		222	53											



TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p align="center">Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p align="center">relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>	
MENTION	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES		
PARCOURS TYPE	Ingénierie de la transition des territoires		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français.			
REDOUBLEMENT			
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours			
Stages			
/			
Autres modalités			
La 2ème année du Master mention SES parcours ITT est accessibles en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
<p>En Master 1 : Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.</p> <p>En Master 2 : Pas de session de rattrapage (session unique).</p>			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours			
Validation			
<p>En Master 1 : Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année ET à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)".</p> <p>En Master 2 : Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année ET à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)".</p>			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
<p>En Master 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les UE (hors UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)") sont validées isolément ou par compensation. - L'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" est validée isolément sans compensation et ne peut compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. <p>En Master 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les UE (hors UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise - PPA") sont validées isolément ou par compensation au sein d'un même semestre. - Les UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise - PPA" sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément sans compensation. 			
Note éliminatoire			
<p>En Master 1 : Note inférieure à 10/20 à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)"</p> <p>En Master 2 : Note inférieure à 10/20 à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)".</p>			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</p>			

MASTER 1		SCIENTES ECONOMIQUES ET SOCIALES										Session unique			Observation
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>													
UE	S1	UE Anglais		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)</i>													
UE	S1	UE Module vie professionnelle (obligatoire si choix "Voie Professionnelle" à UE15)			/	/	/	/						Bonification (valorisée au semestre 2)	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
UE	S1	UE Collecte et traitement des données		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Projet tuteuré		10,5	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet			
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique</i>													
UE	S1	UE Ressources territoriales et transition écologique	18	15	3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Ecrit	2:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE Système et complexité sociale	21	9	3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Ecrit	2:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE Politique économique et développement territorial	18	9	3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Ecrit	2:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE Droit de la décentralisation	15	9	3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Ecrit	2:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE Changement climatique et Anthropocène : enjeux interdisciplinaires	18		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet			
UE	S1	UE Acteurs et dynamique de la transition	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des contextes réglementaires liés à la prise en compte des enjeux environnementaux</i>													
UE	S1	UE Droit de l'environnement et justice environnementale	15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	2:00		
UE	S1	UE Fiscalité locale et transitions	15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	2:00		
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développements territoriaux autour des enjeux de la transition</i>													
UE	S1	UE Ingénierie de projets		12	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>													
UE	S1	UE SIG/cartographie		12	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
TOTAL SEMESTRE	S1		135	106,5											
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)</i>													
UE	S2	UE15 Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche			14	14	Oui	Non							
Recherche	S2	Voie professionnelle = stage professionnel (minimum 2 mois, «308H)			/	/			CT (Contrôle terminal)			Rapport / Soutenance			
Professionalisation	S2	Voie recherche = mémoire de recherche			/	/			CT (Contrôle terminal)			Mémoire / Soutenance			
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
UE	S1	UE16 Projet tuteuré		9	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet			
UE	S1	UE17 Démarche d'enquête et méthode de la recherche		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
UE	S1	UE18 Diagnostic territorial		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique</i>													
UE	S1	UE19 Economie de la connaissance	18		2	2	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Ecrit	2:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE20 Innovations, transitions et territoires	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
UE	S1	UE21 Politique européenne et transition		12	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	2:00	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE22 Approche socio-anthropologique de la coopération		18	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation et la transition citoyennes</i>													
UE	S1	UE23 Techniques d'ingénierie participative : enjeux et usages	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
TOTAL SEMESTRE	S2		93	24											
TOTAL ANNUEL	S2		228	130,5	60										

MASTER 2		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES									Session unique		Seconde session/chance		Observation	
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (FI et FC)									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP		Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (Formation initiale et continue)														
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)</i>														
UE	S1	UE Professionnalisation et stratégies d'emploi	6		/	/	/	/	Non	Non			Ecrit	2:00	Non évalué	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>														
UE	S1	UE Projet collectif tuteuré et ingénierie du travail de groupe	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>														
UE	S1	UE Représentation cartographique des données		15	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Enquête qualitative		12	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Analyse de réseaux		12	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Traitement statistique des données		20	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>														
UE	S1	UE Anglais	15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique</i>														
UE	S1	UE Changement institutionnel, innovation et transition économique	9	4,5	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Ancrage territorial et formes alternatives d'activités économiques	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Mobilités et transition des territoires	9	3	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Dynamiques des liens sociaux et transition territoriale	9	3	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Systémique et complexité de la transition territoriale	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Politiques urbaines, urbanisme et transition	15	7	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Transition des territoires ruraux	9	3	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développements territoriaux autour des enjeux de la transition</i>														
UE	S1	UE Financement de projets	6	4,5	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Ingénierie de projet	12	5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Stratégies et pilotage de la transition	12	3	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation et la transition citoyennes</i>														
UE	S1	UE Participation, territoires et transition	6	12	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Prospective territoriale		9	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
UE	S1	UE Marketing territorial		3	/	/	Non	Non			Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	Non évalué	
UE	S1	UE Techniques de l'animation et du débat public	5	9	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale	
TOTAL SEMESTRE	S1		116	158												

MASTER 2		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES									Session unique		Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (FI et FC)									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP		Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (Formation initiale et continue)			13	13	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Blocs de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
UE	S2	UE Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche			13	13	Oui	Non							
Professionalisation	S2	Voie professionnelle = Stage professionnel (minimum 4 mois)			/	/			CT (Contrôle terminal)		Mémoire / Soutenance				
Recherche	S2	Voie recherche = Travail de recherche préparatoire au mémoire			/	/			CT (Contrôle terminal)		Mémoire / Soutenance				
TOTAL SEMESTRE	S2														
TOTAL ANNUEL	S2		116	158	60										

MASTER 2		SCIENTES ECONOMIQUES ET SOCIALES									Session unique		Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (FA)									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (Formation en alternance)			47	47	Oui	Non							
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)</i>													
UE	S1	UE Professionnalisation et stratégies d'emploi	6		2	2	/	/	Non	Non			Ecrit	2:00	Non évalué
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
UE	S1	UE Projet collectif tuteuré et ingénierie du travail de groupe	12		/	/	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>													
UE	S1	UE Représentation cartographique des données		15	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Enquête qualitative		12	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Analyse de réseaux		12	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Traitement statistique des données		20	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>													
UE	S1	UE Anglais	15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique</i>													
UE	S1	UE Changement institutionnel, innovation et transition économique	9	4,5	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Ancrage territorial et formes alternatives d'activités économiques	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Mobilités et transition des territoires	9	3	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Dynamiques des liens sociaux et transition territoriale	9	3	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Systémique et complexité de la transition territoriale	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Politiques urbaines, urbanisme et transition	15	7	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Transition des territoires ruraux	9	3	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développements territoriaux autour des enjeux de la transition</i>													
UE	S1	UE Financement de projets	6	4,5	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Ingénierie de projet	12	5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Stratégies et pilotage de la transition	12	3	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation et la transition citoyennes</i>													
UE	S1	UE Participation, territoires et transition	6	12	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Prospective territoriale		9	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
UE	S1	UE Marketing territorial		3	/	/	Non	Non			Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	Non évalué
UE	S1	UE Techniques de l'animation et du débat public	5	9	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
TOTAL SEMESTRE	S1		116	158											

MASTER 2		SCIENTES ECONOMIQUES ET SOCIALES									Session unique		Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (FA)									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (Formation en alternance)			13	13	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
Professionalisation	S2	UE Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)		60	7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Projet / Soutenance				Evaluation du livret de l'alternant, du projet professionnel appliqué et soutenance.
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Créer, animer et développer des processus coopératifs orientés vers la transition des territoires</i>													
UE	S2	UE Coopérer pour animer la transition des territoires			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Projet				Projet écrit à rendre, peut faire l'objet d'une évaluation orale
Matière	S2	Création et animation des liens créatifs	18		/	/									
Matière	S2	Outils de mise en œuvre de la transition par la coopération	42		/	/									
Matière	S2	Repères méthodologiques et stratégiques pour conduire et accompagner la transition des territoires	15		/	/									
Matière	S2	Ateliers de réflexivité	24		/	/									
TOTAL SEMESTRE	S2		99	60											
TOTAL ANNUEL	S2		215	218											

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE		
PARCOURS TYPE	Gouvernance des entreprises - parcours délocalisé à Fès (Maroc)		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements sont dispensés en français.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.			
Seconde chance			
Pas de session de rattrapage (session unique).			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
En Master 1 :			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année.			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE d'anglais.			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel.			
En Master 2 :			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année.			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 à l'UE d'anglais.			
- Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel.			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
En Master 1 :			
Note inférieure à 8/20 à l'UE d'anglais et note inférieure à 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel.			
En Master 2 :			
Note inférieure à 8/20 à l'UE d'anglais et note inférieure à 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel.			
Note éliminatoire			
Note inférieure à 8/20 aux UE Anglais des affaires.			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										Session unique			Observation
Parcours-type		Gouvernance des entreprises - parcours délocalisé à Fès (Maroc)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)</i>													
UE	S1	UE Informatique	6	9	2	2	Oui	Oui	A déterminer	CT = 1 / CC = 1	2	Oral ou Ecrit	1:30		
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)</i>													
UE	S1	UE Anglais 1		15	4	4	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)</i>													
UE	S1	UE Réunion de rentrée		3	/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	S1	UE Economie de l'environnement	18	12	6	6	Oui	Oui	A déterminer	CT = 3 / CC = 3	2	Oral ou Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Droit des solidarités	18	12	5	5	Oui	Oui	A déterminer	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Oral ou Ecrit	1:30		
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences disciplinaires : Assurer de manière optimale les risques affectant les personnes et la situation financière de l'entreprise</i>													
UE	S1	UE Droit des groupements	18		4	4	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Droit public : Institutions européennes	18		2	2	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Gouvernance et finance des entreprises	18	7,5	3	3	Oui	Oui	A déterminer	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Oral ou Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Mode de règlement des conflits	18		4	4	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit	1:30		
TOTAL SEMESTRE	S1		114	58,5											
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)</i>													
UE	S2	UE Informatique	6	9	2	2	Oui	Oui	A déterminer	CT = 1 / CC = 1	2	Oral ou Ecrit			
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)</i>													
UE	S2	UE Anglais 2		15	4	4	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)		2				
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)</i>													
UE	S2	UE Connaissance de l'environnement professionnel (au choix) (*)			5	5	Oui	Non							
Choix	S2	Choisir entre													
Professionalisation	S2	Projet tuteuré		120			/	/	CT (Contrôle terminal)			Projet			
Professionalisation	S2	Stage (minimum 2 mois)					/	/	CT (Contrôle terminal)			Rapport / Mémoire			
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences disciplinaires : Définir des stratégies en prenant en compte le contexte économique et social, et ses évolutions</i>													
UE	S2	UE Principle and challenges of circular economy (cours en anglais)	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit			
UE	S2	UE Stratégie	18	12	5	5	Oui	Oui	A déterminer	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Oral ou Ecrit			
UE	S2	UE Stratégie et accompagnement au changement	18		3	3	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit			
UE	S2	UE Management des organisations et impact TICE		15	3	3	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit			
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialités</i>													
UE	S2	Droit des affaires	18		5	5	Oui	Oui	A déterminer		2	Oral ou Ecrit			
TOTAL SEMESTRE	S2		75	171											
TOTAL ANNUEL	S2		189	229,5	60										

MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE								Session unique			Observation
Parcours-type		Gouvernance des entreprises - parcours délocalisé à Fès (Maroc)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)</i>											
UE	S1	UE Informatique		20	2	2	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)</i>											
UE	S1	UE Anglais		15	4	4	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2			
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)</i>											
UE	S1	UE Séminaire de rentrée et de présentation du parcours		3	/	/	Non	Non					Non évalué
UE	S1	UE Problématiques de développement durable	15		2	2	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
UE	S1	UE Sécurité et santé au travail	15		2	2	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences disciplinaires : Assurer de manière optimale les risques affectant les personnes et la situation financière de l'entreprise</i>											
UE	S1	UE Fiscalité des entreprises	18		4	4	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences disciplinaires : Définir des stratégies en prenant en compte le contexte économique et social et ses évolutions</i>											
UE	S1	UE Innovation et transition numérique	15		4	4	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
UE	S1	UE Droit du commerce électronique	15		4	4	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Assurer le développement de l'entreprise</i>											
UE	S1	UE Droit des obligations	18		4	4	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Gérer les ressources humaines de l'entreprise</i>											
UE	S1	Communication et développement durable	18		4	4	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
TOTAL SEMESTRE	S1		114	38									

MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE								Session unique			Observation
Parcours-type		Gouvernance des entreprises - parcours délocalisé à Fès (Maroc)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)</i>											
UE	S2	UE Responsabilité sociétale et environnementale	15		4	4	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)</i>											
UE	S2	UE Connaissance de l'environnement professionnel (au choix)			8	8	Oui	Non					
Choix	S2	Choisir entre :											
Professionalisation	S2	Voie professionnelle: Projet tuteuré		120			/	/	CT (Contrôle terminal)		Projet		
Professionalisation	S2	Voie professionnelle: Stage (minimum 2 mois)					/	/	CT (Contrôle terminal)		Rapport / Mémoire		
Recherche	S2	Voie Recherche: Mémoire de recherche					/	/	CT (Contrôle terminal)		mémoire / Soutenance		
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Assurer le développement de l'entreprise</i>											
UE	S2	UE Marketing	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
UE	S2	UE Application Marketing	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Gérer les ressources humaines de l'entreprise</i>											
UE	S2	UE Droit du travail	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
UE	S2	UE Adaptabilité	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
UE	S2	UE Management de l'entreprise	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
UE	S2	UE Droit des entreprises en difficulté	15		3	3	Oui	Oui	A déterminer	2	Oral ou Ecrit	1:30	
TOTAL SEMESTRE	S2		105	120									
TOTAL ANNUEL	S2		219	158	60								

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION		Année universitaire 2026-2027 Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
MENTION	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES		
PARCOURS TYPE	parcours délocalisé au Vanuatu		
MODALITE MCC	Seconde session/chance		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français ou Anglais			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury d'examen.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Stage à effectuer selon la réglementation en vigueur au Vanuatu et suivant le calendrier universitaire applicable à l'Université Nationale du Vanuatu.			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
/			
Seconde chance			
En Master 1 : Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire) = report automatique des notes.			
En Master 2 : Pas de session de rattrapage pour les UE "Projets tutorés collectifs", "Professionnalisation et stratégies d'emploi" et "Langue" au semestre 1 et l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire) au semestre 2 = report automatique des notes.			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
En Master 1 : Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)".			
En Master 2 : Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)".			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
En Master 1 : - Les UE (hors UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)") sont validées isolément ou par compensation au sein d'un même semestre. - L'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" est validée isolément sans compensation et ne peut compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.			
En Master 2 : - Les UE (hors UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)") sont validées isolément ou par compensation au sein d'un même semestre. - L'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" est validée isolément sans compensation et ne peut compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.			
Note éliminatoire			
En Master 1 : Note inférieure à 10/20 à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)"			
En Master 2 : Note inférieure à 10/20 à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)"			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 1		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES								Session unique			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (présentiel)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>													
UE	S1	Langue vivante (Anglais)		21	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2					pas de session 2
UE	S1	Méthodologie du mémoire de recherche ou de stage		12	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2					pas de session 2
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques liées aux enjeux du développement durable</i>													
UE	S1	Démographie et développement	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Politique économique et développement durable	24		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Systèmes et organisations sociales	24		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Economie de la connaissance	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des contextes réglementaires</i>													
UE	S1	Droit des ressources humaines	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Droit de la propriété intellectuelle	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Fiscalité locale	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>													
UE	S1	Modélisation informatique	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
TOTAL SEMESTRE	S1		150	33											
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques liées aux enjeux du développement durable</i>													
UE	S2	Sociologie économique	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Gouvernance et délibération publique	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Diagnostic territorial	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet		Ecrit	2:00	
UE	S2	Droit de l'environnement	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des contextes territoriaux</i>													
UE	S2	Approches de l'insularité	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Acteurs et politiques publiques	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Cartographie		12	3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2					pas de session 2
UE	S2	Droit de l'organisation territoriale	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S2	<i>Blocs de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
UE	S2	UE6 Voie professionnelle ou recherche			6	6	Oui	Non							
Choix	S2	Choisir entre													
Professionnalisation	S2	Mémoire de stage					/	/	CT (Contrôle terminal)		Rapport / Mémoire				pas de session 2
Recherche	S2	Mémoire de recherche					/	/	CT (Contrôle terminal)		Rapport / Mémoire				pas de session 2
TOTAL SEMESTRE	S2		105	12											
TOTAL ANNUEL	S2		255	45	60										

MASTER 1		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES								Session unique			Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (distanciel)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>													
UE	S1	Langue vivante (Anglais)		21	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2				pas de session 2	
UE	S1	Méthodologie du mémoire de recherche ou de stage		12	2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2				pas de session 2	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques liées aux enjeux du développement durable</i>													
UE	S1	Démographie et développement	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Politique économique et développement durable	24		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Systèmes et organisations sociales	24		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Economie de la connaissance	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des contextes réglementaires</i>													
UE	S1	Droit des ressources humaines	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Droit de la propriété intellectuelle	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S1	Fiscalité locale	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>													
UE	S1	Modélisation informatique	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
TOTAL SEMESTRE	S1		150	33											
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques liées aux enjeux du développement durable</i>													
UE	S2	Sociologie économique	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Gouvernance et délibération publique	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Diagnostic territorial	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet		Ecrit	2:00	
UE	S2	Droit de l'environnement	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S2	<i>Bloc de compétences de spécialité : Analyse des contextes territoriaux</i>													
UE	S2	Approches de l'insularité	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Acteurs et politiques publiques	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
UE	S2	Cartographie		12	3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2				pas de session 2	
UE	S2	Droit de l'organisation territoriale	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	2:00	Ecrit	2:00	
Bloc	S2	<i>Blocs de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>													
UE	S2	UE6 Voie professionnelle ou recherche			6	6	Oui	Non							
Choix	S2	Choisir entre													
Professionalisation	S2	Mémoire de stage					/	/	CT (Contrôle terminal)		Rapport / Mémoire			pas de session 2	
Recherche	S2	Mémoire de recherche					/	/	CT (Contrôle terminal)		Rapport / Mémoire			pas de session 2	
TOTAL SEMESTRE	S2		105	12											
TOTAL ANNUEL	S2		255	45	60										

MASTER 2		SCIENTES ECONOMIQUES ET SOCIALES								Session 1		Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (présentiel)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			46	46	Oui	Non						
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)</i>												
UE	S1	Professionalisation et stratégies d'emploi	6		1	1	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>												
UE	S1	Projet collectif tuteuré	13,5		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet		pas de session 2	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>												
UE	S1	Econométrie appliquée			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Enquête qualitative			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Enquête qualitative			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Outils cartographiques			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Systèmes d'information et d'aide à la décision			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Traitement statistique des données			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développement durable</i>												
UE	S1	Financement de projets			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Ingénierie de projet			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Stratégies et pilotage du développement durable			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation citoyenne dans les projets de développement durable</i>												
UE	S1	Modélisation participative			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Pratique du débat et de la délibération publics			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Prospective			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>												
UE	S1	Econométrie appliquée	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Enquête qualitative	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Outils cartographiques	15		3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Systèmes d'information et d'aide à la décision			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Traitement statistique des données	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>												
UE	S1	Langue vivante (Anglais)	18		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2			pas de session 2	
TOTAL SEMESTRE	S1		88,5											
Semestre	S2	SEMESTRE 4			14	14	Oui	Non						
Bloc	S2	<i>Blocs de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>												
UE	S2	UES Voie professionnelle ou recherche (mémoire) (1 matière au choix)			14	14	Oui	Non						
Choix	S2	Choisir entre :												
Professionalisation	S2	Voie professionnelle: Stage professionnel (minimum 4 mois)					/	/	CT (Contrôle terminal)		Mémoire / Soutenance		pas de session 2	
Recherche	S2	Voie recherche: Travail de recherche préparatoire au mémoire					/	/	CT (Contrôle terminal)		Mémoire / Soutenance		pas de session 2	
TOTAL SEMESTRE	S2													
TOTAL ANNUEL	S2		88,5		60									

MASTER 2		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES								Session 1		Seconde session/chance		Observation
Parcours-type		parcours délocalisé au Vanuatu (distanciel)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			46	46	Oui	Non						
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)</i>												
UE	S1	Professionalisation et stratégies d'emploi	6		1	1	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2				
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>												
UE	S1	Projet collectif tuteuré	13,5		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet			pas de session 2
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>												
UE	S1	Econométrie appliquée			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Enquête qualitative			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Enquête qualitative			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Outils cartographiques			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Systèmes d'information et d'aide à la décision			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Traitement statistique des données			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développement durable</i>												
UE	S1	Financement de projets			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Ingénierie de projet			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Stratégies et pilotage du développement durable			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation citoyenne dans les projets de développement durable</i>												
UE	S1	Modélisation participative			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Pratique du débat et de la délibération publics			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Prospective			2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)</i>												
UE	S1	Econométrie appliquée	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Enquête qualitative	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Outils cartographiques	15		3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Systèmes d'information et d'aide à la décision			3	3	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
UE	S1	Traitement statistique des données	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2		Ecrit	2:00	
Bloc	S1	<i>Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)</i>												
UE	S1	Langue vivante (Anglais)	18		2	2	Oui	Oui	CCI (CCC Intégral)	2				pas de session 2
TOTAL SEMESTRE	S1		88,5											
Semestre	S2	SEMESTRE 4			14	14	Oui	Non						
Bloc	S2	<i>Blocs de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)</i>												
UE	S2	UES Voie professionnelle ou recherche (mémoire) (1 matière au choix)			14	14	Oui	Non						
Choix	S2	Choisir entre :												
Professionalisation	S2	Voie professionnelle: Stage professionnel (minimum 4 mois)					/	/	CT (Contrôle terminal)		Mémoire / Soutenance			pas de session 2
Recherche	S2	Voie recherche: Travail de recherche préparatoire au mémoire					/	/	CT (Contrôle terminal)		Mémoire / Soutenance			pas de session 2
TOTAL SEMESTRE	S2													
TOTAL ANNUEL	S2		88,5		60									

TYPE		DIPLOME D'UNIVERSITE	Délibération N°CEVE-2026-06-AC-001
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p align="center">Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p align="center">relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>	
INTITULE	Classe préparatoire aux études en L3 mention Administration Economique et Sociale (CPL3)		
PARCOURS TYPE			
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Autorisé une seule fois sur décision d'une commission composée des enseignants et présidée par le Doyen de la faculté.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
/			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
- Condition d'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20. - Assiduité et participation prises en compte dans la notation.			
Seconde chance			
/			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Condition d'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20			
Capitalisation/conservation			
/			
Compensation			
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Article L613-2 du Code de l'Education			
Article L712-6-1 du Code de l'Education			

